

Proposition de correction – épreuve ESH ESCP-2019

Sujet : Dans quelle mesure la contrainte environnementale peut-elle modifier les conditions de la croissance ?

Discussion des termes du sujet

Contrainte environnementale :

- Contrainte = action de forcer qq1 à agir contre sa volonté (Larousse)
- Parrallèle à faire avec la **contrainte budgétaire** pour faire émerger l'idée de « **ressources** » **rares (cas des ressources naturelles ?)**
- **Contrainte « physique »** = épuisement des ressources naturelles, diminution de la biodiversité, réchauffement climatique, pollution...
- **Contrainte qui prend une forme institutionnalisée** : des règles pour préserver le capital naturel
- **Horizon de la contrainte** : plutôt de LT pour la contrainte physique et de CT pour la contrainte institutionnalisée (doit faire émerger la question du **degré de préférence pour le présent**)
- **Une contrainte pour qui** : le consommateur, le producteur, les Etats, le monde (préservation de l'environnement = bien public mondial)
- **Est-ce véritablement une contrainte** : rôle du progrès technique, soutenabilité faible, préférence pour le présent, école du public choice (acceptabilité politique de la contrainte)

Discussion des termes du sujet

Conditions de la croissance :

- Approche quantitative = le taux de croissance
- Plusieurs approches qualitatives :
 - les sources de la croissance à travers la fonction de production : K ; L ; PGF ;
 - les institutions encadrant le processus de croissance
 - les emplois qui sont fait des ressources : conso, investissement, solde commercial
 - le contenu de la croissance, les secteurs dans lesquels elle prend naissance

Problématisation

- « Dans quelle mesure » = sujet débat/discussion
- Il faut donc discuter de la possibilité ou non que la contrainte environnementale fasse évoluer les conditions de la croissance (cf.supra)
- Plusieurs erreurs récurrentes :
 - Questionnement compatibilité croissance/préservation K naturel ; le sujet est plus large ;
 - Les ressources naturelles comme atout/obstacle à la croissance (malédiction des ressources naturelles, spécialisation sur les ressources naturelles et détérioration des termes de l'échange)
 - Traitement de type « analyse » : les mesures à mettre en œuvre pour préserver le capital naturel sans se demander dans quelle mesure elles pourront devenir effectives.
 - Axer le raisonnement sur le bien-être.

Problématisation : les axes attendus

- CE : une contrainte physique forte ou faible sur les conditions de la croissance : soutenabilité faible versus soutenabilité forte
- Interroger la capacité du marché à transmettre la CE aux agents à travers le système de prix : insister sur les défaillances du marché
- Pour que la CE modifie en profondeur les conditions de la croissance, il faut une intervention étatique pour créer des marchés et/ou réguler leur défaillances ;
- Mais une question émerge ; est-ce que l'Etat a intérêt ou la possibilité de rendre cette contrainte effective ?
 - action à l'échelle mondiale : comportements de passager clandestin
 - quelle acceptabilité politique pour la CE ? (« école du *public choice* » + approche social-écologique + préférence pour le présent)
 - défaillance de l'Etat : problème d'omniscience et de bienveillance ; capture du régulateur
 - des indicateurs de richesse qui ne sont pas favorables à la prise en compte de cette contrainte dans les politiques publiques
- CE : une opportunité pour sortir de la stagnation séculaire ?

1 – La dégradation du capital naturel : une contrainte forte sur la croissance future qui implique une modification des conditions de la croissance dès aujourd'hui

A – Le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources naturelles : un danger pour la croissance future

- Rapport Stern : perte de PIB mondial de l'ordre de 5 à 20% au regard de la situation avec un climat préservé (déclin de la production agricole, effets négatifs sur le capital humain, perte de biodiversité qui diminue les supports de recherche et l'accumulation de K technologique
- Mobiliser empreinte écologique, indice planète vivante, rapports du GIEC sur le réchauffement climatique et plus récemment sur la biodiversité

1 – La dégradation du capital naturel : une contrainte forte sur la croissance future qui implique une modification des conditions de la croissance dès aujourd’hui

B – Des institutions pour rendre effective cette contrainte à court terme et éviter la catastrophe

- Adapter les conditions de la croissance dans le sens du développement durable en mettant en place certaines règles qui permettent d’internaliser les externalités et de gérer durablement les biens communs :
 - normes (ex : Protocole de Montréal, normes d’émission des moteurs, etc.)
 - taxation pigouvienne (avec schéma)
 - marché de quotas dans une logique coasienne (marché de quotas européen, programme « acid rain » aux USA)
- L’économie écologique (Georgescu-Roegen) estime que ce n’est pas suffisant et qu’il faut de la décroissance (société de sobriété : Latouche). Il faut accepter des pertes de richesse => soutenabilité forte.

2 – Toutefois, la contrainte environnementale ne se traduit pas à court terme par des institutions ayant des conséquences tangibles sur les conditions de la croissance économique

A – La faible acceptabilité politique de la contrainte environnementale

- **Forte préférence pour le présent des citoyens** (taux d'actualisation élevé), les intérêts des générations futures ne sont pas exprimés lors des élections => les élus prennent peu en compte la CE qui concerne surtout les générations futures. Godard : « *Qui vit dans les pays industrialisés et est indifférent au sort de l'humanité après 2050 n'a pas besoin de faire du changement climatique une préoccupation majeure.* »
- **Défaillances de l'Etat** : capture du régulateur par le régulé (les firmes usent à leur profit des asymétries d'information et surestiment les coûts de réduction de la dépollution) ; lobbying industriel (cas des pesticides)
- **Caractère inéquitable de la mise en œuvre des mesures environnementales** : cas de la taxe carbone et de son rejet par les gilets jaunes en mobilisant les acquis de microéconomie : incidence fiscale, élasticités, effets revenu/substitution... Possibilité d'évoquer la nécessité d'un Etat social-écologique
- **Une forte incertitude sur la CE** : difficulté de déterminer le niveau de pollution optimal couplé à difficile évaluation monétaire des dégâts environnementaux => possibilité de lobbying (risque de faire des sacrifices trop importants)
- Des **indicateurs de richesse** guidant les politiques publiques qui **n'intègrent pas la CE**.

2 – Toutefois, la contrainte environnementale ne se traduit pas à court terme par des institutions ayant des conséquences tangibles sur les conditions de la croissance économique

B – L'environnement comme bien public mondial : une incitation à l'inaction des Etats

- Environnement = BPM selon Kindleberger => comportement de passager clandestin & dilemme du prisonnier (cf. infra matrice) => pas de contrainte à CT
- Agir pour l'environnement alors que les autres ne le font pas = mettre à mal la compétitivité de ses firmes et s'exposer à des délocalisations qui feraient baisser la croissance.
- Analyse des difficultés de la coopération internationale qui ne parvient pas à faire émerger des accords contraignants dans un contexte où la dégradation de l'environnement est une responsabilité commune mais différenciée (question de l'équité entre les pays du sud et ceux du nord ;
- Possible seulement si accords contraignants avec prix unique du carbone pour tous les pays du monde (mais nécessité d'APD, d'allocation généreuse de quotas pour les PED et de transferts de technologies vertes vers les PED) OU sanction contre ceux qui ne respectent pas les accords (par ex : OMC : taxe carbone aux frontières)

3 – Malgré tout, dans un contexte de stagnation séculaire, la CE peut constituer une opportunité pour ressusciter la croissance sur de nouvelles bases

A – Le progrès technique pour assurer une croissance durable

- Soutenabilité faible et caractère substituable des capitaux = préserver le potentiel de production pour le futur. Pour Solow, la soutenabilité ne doit pas être l'expression d'une émotion, l'essentiel est de ne pas « dissiper le capital de l'humanité au sens le plus large du terme ».
- Règle de Hartwick (1977) : réinvestir les ressources dégagées de l'exploitation du capital naturel dans du capital construit
- Substituabilité des capitaux permise par le progrès technique. Exemple historique : choc pétrolier des années 70 => pétrole off-shore/nucléaire ; raréfaction du bois en Angleterre au 18^{ème} => exploitation du charbon de terre => RI
- PT qui a permis de dépasser état stationnaire lié au rendements décroissants du capital naturel (Ricardo et Malthus)

3 – Malgré tout, dans un contexte de stagnation séculaire, la CE peut constituer une opportunité pour ressusciter la croissance sur de nouvelles bases

B – La transition verte pour mettre fin à la stagnation séculaire

- Constat de la stagnation séculaire autant du côté de l'offre (faiblesse du PT) que de la demande (faiblesse de l'investissement par rapport à l'épargne)
- Développer l'économie verte = moyen de relancer l'innovation et une nouvelle RI (Aglietta, Aghion)
- Développer l'économie verte = repenser les villes, les manières de se déplacer, les manières de produire, les manières de consommer, etc. => nécessitent de très forts investissements permettant d'absorber l'excès mondial d'épargne bloquant les perspectives de croissance : l'adaptation serait le moteur de la croissance ;
- Mais il faut retrouver un horizon long pour réaliser ces investissements publics et privés : rôle de la politique industrielle (Aglietta, Aghion), rôle de la politique monétaire (certificat carbone Aglietta : confiance éthique = respect des générations futures) ; éducation : sensibilisation au développement durable